



OCÉANIE

LA PARURE A L'ÉTAT DE NATURE. — POLYNÉSIE. — MÉLANÉSIE, ETC.

N^{os} 1, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 13, 14, 15, 17, 18, 19 et 20.

Types de la Papouasie. Iles de Rawak et de Guébé. (Mélanésie.) — Comprise dans la Mélanésie (îles des noirs), la Papouasie ou Nouvelle-Guinée est, à peu de chose près, sous l'équateur. Elle est située au nord de l'Australie, plus ou moins proche de la Malaisie, des Philippines, de la Chine.

N^{os} 2, 4, 10, 11, 12 et 16.

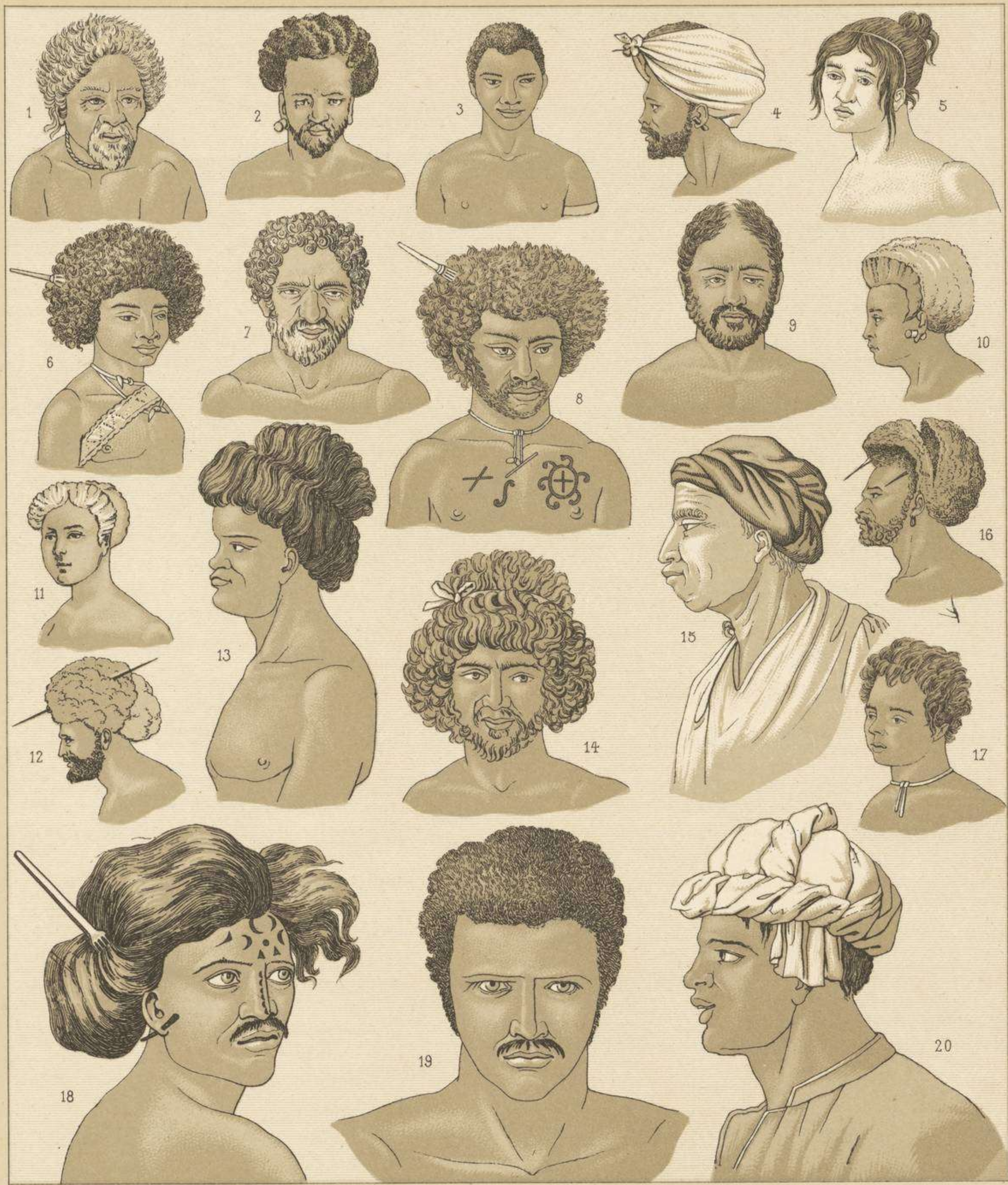
Types de Viti-Levou. Archipel des îles Viti. (Polynésie.) — Les îles Viti, que les premiers navigateurs appelaient *Fidji*, sont une partie de l'immense Polynésie. Elles sont en plein Océan, au-dessus de la Nouvelle-Zélande, à la hauteur du continent australasien ou australien.

Le besoin de la parure est un de ceux qui, chez l'homme, révèlent l'instinct de la sociabilité. On ne se pare pas pour soi, ni pour se faire voir par d'autre créature que son semblable. On se pare pour se distinguer, pour se faire admirer. Au plus haut bout de l'échelle sociale, parmi les civilisations les plus raffinées des races d'élite, comme au plus bas, que l'on fait confiner aux races simiesques, c'est le même sentiment, c'est le même instinct. Quand l'homme à l'état de nature, de barbarie, n'a d'autre ressource pour se parer que sa chevelure, eh bien! c'est à ses cheveux qu'il applique ses soins; « il se fait une tête, » selon l'expression familière du théâtre; sans le savoir, il est tout bonnement (c'est un coiffeur qui l'a dit) sur la noble route des arts. « La coiffure est un art, » discourait publiquement le sieur Lefèvre, au siècle dernier, dans un langage *ex-professo*, que M. Charles Blanc caractérise en certifiant que Diderot lui-même n'aurait pas mieux dit. (*L'Art dans la parure et dans le vêtement.*) « Modifier par des formes agréables de longs filaments dont la nature semble avoir voulu faire un voile plutôt qu'une parure..... combiner les accessoires..... le fond qu'ils doivent adoucir ou relever; soutenir une figure délicate par des tresses légères, en accompagner une majestueuse par des touffes ondoyantes; sauver la rudesse des traits ou des yeux par un contraste et quelquefois par un accord réfléchi; opérer tous ces prodiges sans autre ressource qu'un peigne et quelques poudres diversement colorées, c'est là sans doute ce qui caractérise un art. » On ne saurait en demander autant à des primitifs. Celui qui coupe ses cheveux avec des dents de requin et ne connaît guère que le charbon et la chaux pour les poudrer, ne peut, tout de suite, arriver au fin des fins pour « bâtir de ses cheveux le galant édifice; » mais instinctivement il obéit au même besoin que le civilisé.

L'homme, qui semble même en trop de cas donner à la coquetterie le pas sur la propreté, s'occupe de la parure dans toutes les conditions qui lui sont faites, sans exclure les plus misérables. Bien proche des Vitiens et des Papouas, habitent les Australiens, dont la vie abjecte offre le plus triste des spectacles donnés par l'espèce humaine. Et cependant ces déshérités dont le corps est entièrement nu, n'ayant pour se préserver des intempéries, du froid, que de petits manteaux de peaux d'animaux, leur couvrant à peine le dos et les épaules; sans demeure, vivant même sans abri; partageant cette affreuse existence avec une femme qui, dès son premier enfant, devient la plus hideuse des créatures; eh bien! ces noirs, d'un brun de suie clair, à la figure large, aplatie, d'une physionomie animale, aux yeux caves, aux joues creuses, à la barbe rude, touffue, hérissée, aux membres amaigris, mal proportionnés, ces hommes dont le pauvre corps est horriblement empuanti par les huiles dont la nécessité les oblige à s'oindre, songent à la parure. Ils ornent de plumes, de touffes de poils, leurs cheveux, tantôt longs et lisses, tantôt crépus; ils se tatouent en relief; avec des os de poisson et d'oiseau, des dents de mammifères fixées à l'aide d'une espèce de colle, ils font des objets de toilette; enfin, ils se bariolent le visage et le corps de blanc, de noir, de rouge, obtenu de la chaux, des coquilles, de l'ocre, du charbon.

La famille des *Papous*, *Papouas* ou *Nègres-Malais*, est comprise dans la division de type brun, de variétés brunes ou bistrées, l'une des cinq races de l'espèce humaine données par les naturalistes, comprenant les Hindous, la famille gitane ou tzigane, l'égyptienne, l'abyssinienne, la cafre. Le rameau océanien de la race brune de Lesson correspond aux Mélanésiens ou Nègro-Océaniens des ethnographes. Il renferme de nombreuses peuplades, n'ayant pas entre elles de très grands rapports. L'isolement sur les grandes îles de l'océan Pacifique les a maintenus dans une profonde barbarie. On rencontre des Papous sur les rivages des grandes îles de la Malaisie, à l'orient de celles de la Sonde, principalement dans la partie septentrionale de la Nouvelle-Guinée, aussi appelée Papouasie, ou terre des Papous, Waigion, Salwaty, Soulou-Gildo, etc. Leur peau est d'un bistre clair; leurs cheveux très noirs, ni lisses ni crépus, mais laineux, assez fins et frisant beaucoup; la façon dont ils disposent cette chevelure, frisée naturellement ou artificiellement, lui donne un volume énorme. La famille des *Alfourous*, *Harfouris*, ou *Arfackis*, comprend les premiers et les plus anciens habitants de toutes les îles de la Malaisie. Ceux d'entre eux que Dumont d'Urville appelle les *Mélanésiens* se trouvent dans l'intérieur des Moluques et de la Nouvelle-Guinée; ils peuplent les îles de la Nouvelle-Bretagne, de la Nouvelle-Irlande, de Bouka, de Bougainville, de la Louisiade, de l'Amirauté, de Salomon, de Santa-Cruz, de Saint-Esprit, de la Nouvelle-Calédonie, de Vanikoro, de Viti, etc., etc.

Parmi les traits caractéristiques signalés comme étant ceux de cette famille humaine, il en est de si contradictoires qu'il est difficile de les concilier. La coloration de la peau des uns est brun-bistré, celle des autres est donnée comme étant plus noire encore que celle des Éthiopiens; la chevelure des premiers est fine, noire, épaisse, très flexueuse, elle tombe en mèches très bouchonnées; les cheveux des seconds sont courts, laineux, et ainsi de suite. Là, le visage est ovalaire, la face verticale, nullement proclive, le front élevé, les pommettes très saillantes; l'œil, petit, est fendu en long, le nez très épaté; la bouche est grande, non saillante, à lèvres épaisses fortement colorées d'incarnat, le menton presque carré; les cuisses, les jambes, maigres, longues, ne sont pas proportionnées avec le corps.



OCEANIE

OCEANIA

OCEAN



IMP FIRMIN DIDOT et C^e PARIS

Brandin lith.

En général, à peu de chose près, ces peuplades vont nues; une étroite ceinture passant entre les jambes, un pagne en forme de petit tablier, appelé *maro* par les Polynésiens, suffisent pour la pudeur. Les femmes, que l'on fait toujours rentrer dans l'intérieur des terres à l'approche des étrangers, sont moins connues que les hommes; elles vont aussi presque nues. On les dit laides, à peu près sans exception, sur nombre de points, absolument dégoûtantes; elles sont asservies, mangent à part; mais à propos d'elles, comme sous tant d'autres rapports, il y a bien des affirmations contraires. Les éléments de la parure sont peu étendus et offrent peu de variétés. Ce sont des colliers, des bracelets, des pendants en coquilles, des ornements en forme de bâtonnets cylindriques passés dans le lobe des oreilles, plus ou moins largement ouvert, dans le cartilage du nez quand il est percé; ces ouvertures ne sont pas pratiquées par tous, et le percement de la cloison nasale est le moins général. On s'enjolive encore la figure et la poitrine de lignes peintes en rouge, en noir, en blanc, rarement en jaune. Les colliers de dents humaines sont fréquents : c'est un trophée; les autres sont composés de dents de baleine divisées, de coquillages. Les bracelets sont d'écaille, d'argent quand on le peut, ce qui est rare, parce qu'il faut se procurer les piastres dont on les fait, dans des contrées où la monnaie ordinaire est le papier-mûrier converti en étoffes; l'unité de cette monnaie est une brasses de cette fabrication; on apprécie tout par la quantité des brasses. Dans l'archipel de Viti, les diamants du pays sont les dents de baleine, que l'on tient des caboteurs de passage faisant la pêche. L'anneau du bras, de la jambe, est toujours d'une pièce. Quand il est adapté avant l'entier développement de la croissance, il ne peut plus bouger de place, et devient, en quelque sorte, partie intégrante de l'individu.

Les soins donnés à la chevelure, le parti que l'on en tire, en font assurément le principal objet de la parure. Si, parmi ces Océaniens, il en est qui tiennent leurs cheveux crépus presque ras, la plupart les portent longs, en règlent l'extrême croissance, et en varient la disposition selon leur nature. En général, la tête est nue, on attribue la façon de turban donnée par ceux qui recouvrent leur chevelure, à quelque influence islamique, parvenue là par un immense et dernier circuit. Certains, comme notre n° 18, conservent leur chevelure dans tout son développement naturel, sans régler ses mèches flottantes, se contentant de les relever en les enroulant à l'arrière, où ils se trouvent retenus par un peigne de bambou, étroit, à dents peu nombreuses, trois, cinq, sept au plus, ayant un manche long, restant en dehors de la masse, en figure d'épingle. Ceux qui, comme les n°s 6 et 8, se servent aussi de ce peigne dans une chevelure qu'ils font ballonner, ne sont certes pas, malgré le volume, les plus mal coiffés. Pour obtenir ce résultat, il doit falloir beaucoup de soins capillaires et des pratiques éclairées pour l'hygiène de ces cheveux qui paraissent croître en liberté; ils ne sont assurément pas chargés de pomades comme ceux des n°s 10, 11, 12 et 16, affectant plus ou moins la forme d'un casque, d'un bonnet, dont la matière serait une éponge. Quant aux n°s 13 et 14, dans les deux exemples, les cheveux sont de nature analogue, l'arrangement est de même principe : la division au moyen d'un ruban, isolant le sommet surhaussé par un bourrelet caché, la masse des cheveux tombant de ce sommet en mèches ondulées; les résultats de cette coiffure originale sont bien différents, selon l'homme qui la porte, comme on peut le voir ici. Parmi les types représentés, les n°s 12 et 15 rappellent l'Arabe : on le constate, sans s'étonner autrement; il s'est produit tant de combinaisons de races dans ce monde d'îles que l'ethnographie, pour parvenir le plus sûrement à s'y reconnaître, a dû se réfugier surtout dans la linguistique. Le teint des n°s 5 et 15 se rapproche de celui des races jaunes. La

coiffure de femme, n° 7, est de facture grecque; il est douteux que ce soit un type qu'il soit permis de généraliser.

La chevelure en buisson est surtout en faveur parmi les véritables Papous noirs. Chez les Harfours, au contraire, on laisse, en général, les cheveux croître en liberté, flotter à l'aventure, en les massant à l'arrière comme on l'a vu. Cette liberté est l'habitude la plus répandue dans les îles de l'océan Pacifique.

Ce qui est encore propre aux uns et aux autres, toujours en général, c'est la manière dont les tatouages sont opérés. C'est par la cicatrice procurant le relief qu'on les fait chez les Harfours. Chez les Papous, ils sont dessinés par une ligne ponctuée et enduits. Les cheveux sont souvent teints de noir ou de rouge; le noir, dont on se sert pour peindre aussi le corps, provient d'une noix nommée *alaouzi* aux îles Viti, *toui-toui* aux îles Tonga. La chevelure plus ou moins abondamment pommadée, est souvent poudrée à blanc, rouge, gris, noir. Le grand genre est de réunir sur une même tête deux colorations luisantes : noire à la partie antérieure, rouge assez foncé, en un espace moindre, à l'arrière (la division est marquée au n° 12). Cette coiffure bicolore est surtout portée par les chefs. Les étoffes qui servent pour le *maro*, ou pour couvrir la chevelure, sont de ce papier-mûrier dont il a été parlé, provenant de l'écorce de l'*aouté* (*Broussonetia papyrifera*). Elles sont blanches, il en est de très fines, lustrées. Le limage des dents est assez commun, et rappelle la pénible opération à laquelle M^{me} Ida Pfeiffer assista chez les Alfores de Céram.

(Documents tirés des Voyages de Freycinet et de Dumont d'Urville.)
